

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, avec des précipitations anormalement faibles sur le dernier mois, la décharge des nappes se poursuit sur le Grand Est. Les unités hydrogéologiques ne changent pas de couleur par rapport à la semaine 40 mais les indicateurs globaux tendent à se dégrader : la nappe des calcaires du Dogger (sud) passe de gris à jaune ; la nappe des alluvions du Perthois et la nappe d'Alsace du Bas-Rhin passent en gris. Concernant les secteurs du "Ried Centre Alsace", ils restent tous en bleu.

Sur les bassins Meuse-Moselle, en dépit du contexte automnal qui s'installe, la situation hydrologique reste sous l'influence marquée du déficit pluviométrique observé depuis plusieurs semaines. Les débits minimaux sur trois jours consécutifs (Q3J-N) de la semaine dernière qui ont généralement été relevés avant que les pluies qui ont balayé le relief vosgien et le secteur ardennais ne fassent légèrement réagir les cours d'eau, sont encore très bas pour la saison. En conséquence, les unités "Moselle amont et Meurthe", "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" et "Meuse amont" restent en orange et l'unité "Meuse aval et Chiers" reste en jaune.

Pour le territoire Rhin-Sarre, le début et le milieu de la semaine 41 ont été secs, avant un court épisode pluvieux observé au début du week-end. Les débits, très bas, ont suivi une trajectoire de baisse continue durant la semaine 41, avant la petite réaction en fin de semaine. Les Q3J-N, observés au début ou au milieu de la semaine, sont majoritairement en baisse par rapport à ceux de la semaine 40. En conséquence, la situation continue de se dégrader : les unités hydrologiques "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette" et "Doller Amont, Fecht, Weiss et Lauch" passent en rouge. Il est à noter la situation particulière de l'unité hydrologique au régime fortement artificialisé "Thur", qui passe de gris à orange : cette situation s'explique par la gestion particulière de l'ouvrage de Kruth, compte tenu de la situation hydrologique actuelle et en lien avec les travaux encore prévus sur l'ouvrage.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, les faibles précipitations enregistrées depuis le début du mois d'octobre dégradent la situation hydrologique. Les Q3J-N sont tous en baisse. Ainsi, les unités hydrologiques "Aisne amont" et "Saulx et Ornain" passent de gris à jaune et l'unité "Oise Amont" passe de bleu à gris. La situation hydrologique pour les autres unités ne change pas, notamment les unités "Marne amont", "Petit Morin", "Grand Morin", "La Blaise" et "Vanne Amont" restent en orange et les autres unités restent en jaune exceptées les unités "Aisne Ardenaise" et "Surmelin" qui sont en gris.

Sur le bassin Rhône-Méditerranée en région Grand Est, l'unité hydrologique "Saône Amont" reste en rouge dans la Haute-Marne et dans les Vosges. L'unité "Tille-Vingéenne" reste en orange.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, il n'y a pas d'éléments nouveaux : pour rappel, la campagne usuelle du mois de septembre pour le Grand Est a été réalisée entre le 25 et le 27 septembre. Les résultats sont disponibles pour tous les départements sauf pour celui du Haut-Rhin. Entre les campagnes d'août et de septembre, la note a évolué à la baisse pour 6 départements sur 9. Elle est restée stable pour le département de la Marne et a augmenté pour le département des Ardennes ainsi que pour le département du Bas-Rhin, qui affiche néanmoins la note la plus basse avec 6,7. Considérant les résultats de cette campagne usuelle de septembre, à l'échelle de la région Grand Est, 18% des stations suivies sont en assec, et 43% sont visibles acceptables.

Concernant les réservoirs et barrages de la région Grand Est, l'évolution du taux de remplissage des retenues reste à la baisse. Pour les retenues destinées à l'eau potable, Michelbach perd 3% pour atteindre un taux de remplissage de 53,7% et Madine perd 0,7% et affiche un taux de remplissage de 88,7%. Pour les retenues destinées au soutien d'étiage, les taux de remplissage des lacs-réservoirs Marne, Seine et Aube sont toujours à la baisse autour de 4% : les taux atteignent 32,2% pour le lac Aube, 26,9% pour le lac Marne et 28,9% pour le lac Seine. Ils restent au-dessus des objectifs de gestion. Le niveau du réservoir de Vieux Pré baisse de moins de 1% : le taux de remplissage est de 76,3%. Le taux de remplissage de Kruth perd 0,5% et passe sous les 10% : il atteint 9,6%.

Pour rappel, la carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau est disponible sur le site Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Sommaire :

Nappes.....	2	Bassins versants.....	5	Écoulements rivières.....	8
Barrages-réservoirs....	9				



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 15 septembre au 15 octobre 2023 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères		
Unités hydrogéologiques		
Piézomètres		
		-Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
		-Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
		-Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
		-Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
		-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
		- Absence d'information.

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

- En hausse
- Stable
- En baisse
- Non déterminée

--- Limites de départements

Fond de carte correspond à la carte géologique au 1/1 000 000 ième simplifiée - © BRGM
Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2023), DREAL Grand Est - Créé le 17/10/2023 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 17/08/23	du 24/08/23	du 01/09/23	du 08/09/23	du 15/09/23
				au 17/09/23	au 24/09/23	au 01/10/23	au 08/10/23	au 15/10/23
				Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41

Etat des nappes avec l'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) mensuel

Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 17/08/23	du 24/08/23	du 01/09/23	du 08/09/23	du 15/09/23	
				au 17/09/23	au 24/09/23	au 01/10/23	au 08/10/23	au 15/10/23	
				Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	
Stations de suivi des unités hydrogéologiques	Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MFCRINGES (51)	3	-0,801	-0,833	-0,858	-0,905	-0,923
		Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	-0,295	-0,313	-0,339	-0,387	-0,420
		Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"			1,4	1,4	1,8	1,8	1,8
	Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-0,568	-0,543	-0,530	-0,496	-0,469
		Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	-0,209	-0,199	-0,182	-0,187	-0,208
		Craie	SEMIDE (08)	5	-1,069	-1,077	-1,135	-0,979	-0,982
		Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	-0,034	0,011	0,065	0,081	0,058
		Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-0,152	-0,185	-0,296	-0,401	-0,443
		Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"			1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
	Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	-0,264	-0,293	-0,316	-0,379	-0,459
		Craie	LINTHELLES (51)	4	-0,525	-0,528	-0,397	-0,473	-0,524
		Craie	SOMPIUS (51)	3	-0,433	-0,430	-0,432	-0,442	-0,454
		Craie	VANVAULT-LE-CHATEL (51)	4	-0,178	-0,186	-0,188	-0,196	-0,250
		Craie	VAILLY (10)	5	-0,889	-0,882	-0,867	-0,797	-0,776
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"				1,5	1,5	1,5	1,2	1,2	
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	-0,591	-0,537	-0,489	-0,468	-0,413	
	Craie	VILLELOUP (10)	5	1,188	1,077	0,928	0,811	0,713	
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	-0,413	-0,444	-0,428	-0,380	-0,361	
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	0,296	0,186	0,023	-0,114	-0,136	
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	0,233	0,003	-0,190	-0,354	-0,457	
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0		
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	-0,597	-0,637	-0,699	-0,759	-0,806	
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"			1,0	2,0	2,0	2,0	2,0	
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Alluvions de la Meuse	Alluvions de la Meuse	CHARNY SUR MEUSE (55)	3	0,220	0,212	0,125	0,068	-0,098
		Alluvions de la Meuse	HAM SUR MEUSE (08)	3	0,333	0,200	0,181	0,009	-0,202
		Indicateur global de la nappe des alluvions de la Meuse aval [2 stations]			0,277	0,206	0,153	0,039	-0,150
	Alluvions de la Moselle	Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)	4	-0,814	-0,782	-0,738	-0,773	-0,763
		Alluvions de la Moselle	CHATEL SUR MOSELLE (88)	3	0,130	0,102	0,253	0,207	0,060
		Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN LES TOUL (54)	3	1,015	0,815	0,615	0,438	0,216
		Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle amont [3 stations]			0,018	-0,038	-0,035	-0,116	-0,222
		Alluvions de la Moselle	ATTON (54)	3	0,781	0,711	0,642	0,579	0,626
		Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)	4	0,113	0,025	-0,037	-0,146	-0,224
	Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)	2	-0,540	-0,532	-0,536	-0,544	-0,554	
	Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle aval [3 stations]			0,191	0,130	0,078	0,007	-0,014	
	Alluvions de la Marne	Alluvions de la Marne	CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)	3	1,066	0,993	0,946	0,961	0,915
	Alluvions de l'Aube	Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)	3	-0,751	-0,846	-0,907	-0,896	-0,970
	Alluvions du Perthois	Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)	4	0,185	0,015	-0,230	-0,459	-0,586
		Alluvions du Perthois	SERMAIZE LES BAINS (51)	3	0,130	-0,116	-0,343	-0,544	-0,709
		Indicateur global de la nappe des alluvions du Perthois [2 stations]			0,161	-0,041	-0,278	-0,495	-0,639
	Cailloutis du Sundgau	Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)	1	-0,275	-0,284	-0,266	-0,277	-0,293
		Cailloutis du Sundgau	MUESPACH LE HAUT (68)	1	-1,026	-1,027	-1,030	-1,030	-1,032
		Indicateur global de la nappe des cailloutis du Sundgau [2 stations]			-0,651	-0,656	-0,648	-0,654	-0,663
	Calcaires de l'Oxfordien	Calcaires de l'Oxfordien	BRIELLES SUR BAR (08)	4	0,421	0,386	0,296	0,185	0,134
		Calcaires de l'Oxfordien	CLERY LE PETIT (55)	4	0,091	-0,083	-0,039	-0,171	-0,159
		Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)	4	0,718	0,584	0,424	0,352	0,146
		Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (nord) [3 stations]			0,410	0,296	0,227	0,122	0,040
		Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	BAUDREMONT (55)	4	0,765	0,547	0,116	-0,119	-0,336
		Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES LES TRICONVILLE (55)	4	0,746	0,436	0,216	-0,073	-0,352
		Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ SUR MEUSE (55)	5	1,287	0,809	0,241	-0,214	-0,471
		Calcaires de l'Oxfordien	ROISES (55)	4	0,050	-0,044	-0,180	-0,290	-0,429
	Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud) [4 stations]			0,746	0,459	0,107	-0,176	-0,401	
	Calcaires du Dogger	Calcaires du Dogger	STENAY (52)	3			-0,141		
		Calcaires du Dogger	CHEMERY SUR BAR (08)	2	-0,150	-0,214	-0,357	-0,597	-0,439
		Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (nord) [2 stations]			-0,150	-0,214	-0,227	-0,597	-0,439
		Calcaires du Dogger	BRIEY (54)	4	0,149	-0,066	0,054	-0,028	-0,127
		Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)	4	0,457	0,399	0,235	0,159	0,053
		Calcaires du Dogger	VILLE SUR YRON (54)	5	1,008	1,038	1,077	1,137	1,031
		Calcaires du Dogger	VILLERS EN HAYE (54)	5	-0,048	-0,235	-0,337	-0,531	-0,702
		Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (centre) [4 stations]			0,401	0,297	0,270	0,197	0,075
		Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)	5	0,057	-0,316	-0,596	-0,807	-0,909
Calcaires du Dogger		CHAUMONT (52)	4	-0,106	-0,400	-0,773	-1,098	-1,352	
Calcaires du Dogger		CUVES (52)	3	0,081	-0,093	-0,400	-0,518	-0,753	
Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (sud) [3 stations]				0,009	-0,288	-0,606	-0,832	-1,018	
Calcaires du Muschelkalk	Calcaires du Muschelkalk	BOURBONNE LES BAINS (52)	3	-0,260	0,061	0,370	0,619	0,805	
	Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)	5	-0,336	-0,307	-0,296	-0,355	-0,467	
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Muschelkalk (sud) [2 stations]			-0,308	-0,169	-0,046	0,010	0,010	
Calcaires du Tithonien	Calcaires du Tithonien	COUVERTPUIS (55)	5	0,482	0,480	0,520	0,643	0,714	
	Calcaires du Tithonien	NEUVILLE SUR ORNAIN (55)	3			0,797			
	Calcaires du Tithonien	STAINVILLE (55)	4	-0,446	-0,414	-0,566	-0,604	-0,681	
	Calcaires du Tithonien	VAUX SUR BLAISE (52)	4	-0,542	-0,665	-0,706	-0,903	-1,008	
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne) [4 stations]			-0,119	-0,147	-0,006	-0,216	-0,245	
	Calcaires du Tithonien	NUBECOURT (55)	3	-0,022	-0,293	-0,632	-0,727	-0,854	
Calcaires du Tithonien	PRASLIN (10)	5	0,673	0,308	0,000	-0,262	-0,497		
Socle Ardennais	Socle Ardennais	GESPUNSART (08)	4	1,132	1,069	1,070	0,947	0,741	
Socle Vosgien	Fluvioglacière sur socle	XONRUPT LONGEMER (88)	4				-0,136	-0,194	



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 17/08/23	du 24/08/23	du 01/09/23	du 08/09/23	du 15/09/23		
				au 17/09/23	au 24/09/23	au 01/10/23	au 08/10/23	au 15/10/23		
				Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41		
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Craie	Craie de Champagne Nord	REIMS (51)	4	0,605	0,473	0,036	-0,072	-0,223	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SAINT REMY SOUS BARBUISE (10)	2	0,235	0,284	0,367	0,382	0,467	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SONGY (51)	3	-0,586	-0,641	-0,720	-0,828	-0,913	
		Craie de Champagne Sud et Centre	VAL DES MARAIS (51)	4	-1,093	-1,059	-1,031	-1,063	-1,075	
		Craie du Senonais et pays d'Othe	CHAMOY (10)	4	0,688	0,628	0,531	0,458	0,362	
	Grès du Rhétien	Grès du Rhétien	VARENNES-SUR-AMANCE (52)	3	-1,127	-1,107	-1,089	-1,100	-1,107	
	Grès du Trias inférieur	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES SUR PLAINE (88)	2	-0,464	-0,446	-0,449	-0,455	-0,466	
		Fluvioglaciale sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)	3	-0,264	-0,288	-0,295	-0,322	-0,378	
		Grès du Trias inférieur affleurant	VOYER (57)	2	-0,994	-1,087	-1,196	-1,310	-1,346	
		Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)	1	-1,596	-1,612	-1,684	-1,755	-1,824	
	Indicateur global de la nappe des GTI libre [4 stations]				-0,663	-0,693	-0,732	-0,781	-0,823	
	Nappe d'Alsace	Nappe d'Alsace	GRIESHEIM-PRÉS-MOLSHEIM (67)	2	-1,647	-1,643	-1,647	-1,649	-1,654	
		Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	0,196	0,090	-0,043	-0,232	-0,428	
		Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)	5	-0,636	-0,637	-0,675	-0,735	-0,775	
		Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)	5	-0,856	-0,817	-0,918	-1,088	-1,226	
		Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)	4	-0,049	-0,086	-0,146	-0,229	-0,265	
		Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)	5	0,168	0,159	0,138	0,102	0,014	
		Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)	1	-1,157	-1,172	-1,174	-1,183	-1,201	
		Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)	5	-0,641	-0,673	-0,704	-0,766	-0,865	
		Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]				-0,422	-0,444	-0,502	-0,594	-0,687
		Nappe d'Alsace	CERNAY (68)	5	-0,760	-0,788	-0,807	-0,856	-0,879	
		Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)	5	-0,123	-0,004	-0,029	-0,095	-0,112	
		Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)	3	-1,319	-1,319	-1,322	-1,327	-1,333	
		Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)	5	-0,319	-0,240	-0,244	-0,330	-0,392	
		Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)	4	-1,113	-1,074	-1,036	-1,005	-0,985	
		Nappe d'Alsace	PORTE DU RIED (68)	5	-1,062	-0,950	-0,938	-0,966	-1,002	
		Nappe d'Alsace	WINTZENHEIM (68)	2	-1,679	-1,704	-1,742	-1,777	-1,806	
Nappe d'Alsace		WITTENHEIM (68)	3	-0,457	-0,418	-0,444	-0,402	-0,378		
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]				-0,764	-0,713	-0,719	-0,750	-0,769		
Sables de l'Apto-Albien	Sables de l'Apto-Albien	NOVION PORCIEN (08)	3	0,974	1,183	1,320	1,425	1,245		
	Sables de l'Apto-Albien	VENDUE MIGNOT (10)	2	0,535	0,393	0,151	-0,206	-0,472		
	Indicateur global des sables de l'Apto-Albien [2 stations]				0,798	0,867	0,852	0,773	0,558	

Etat des nappes avec le niveau minimal moyen sur 3 jours consécutifs (HCN3) hebdomadaire

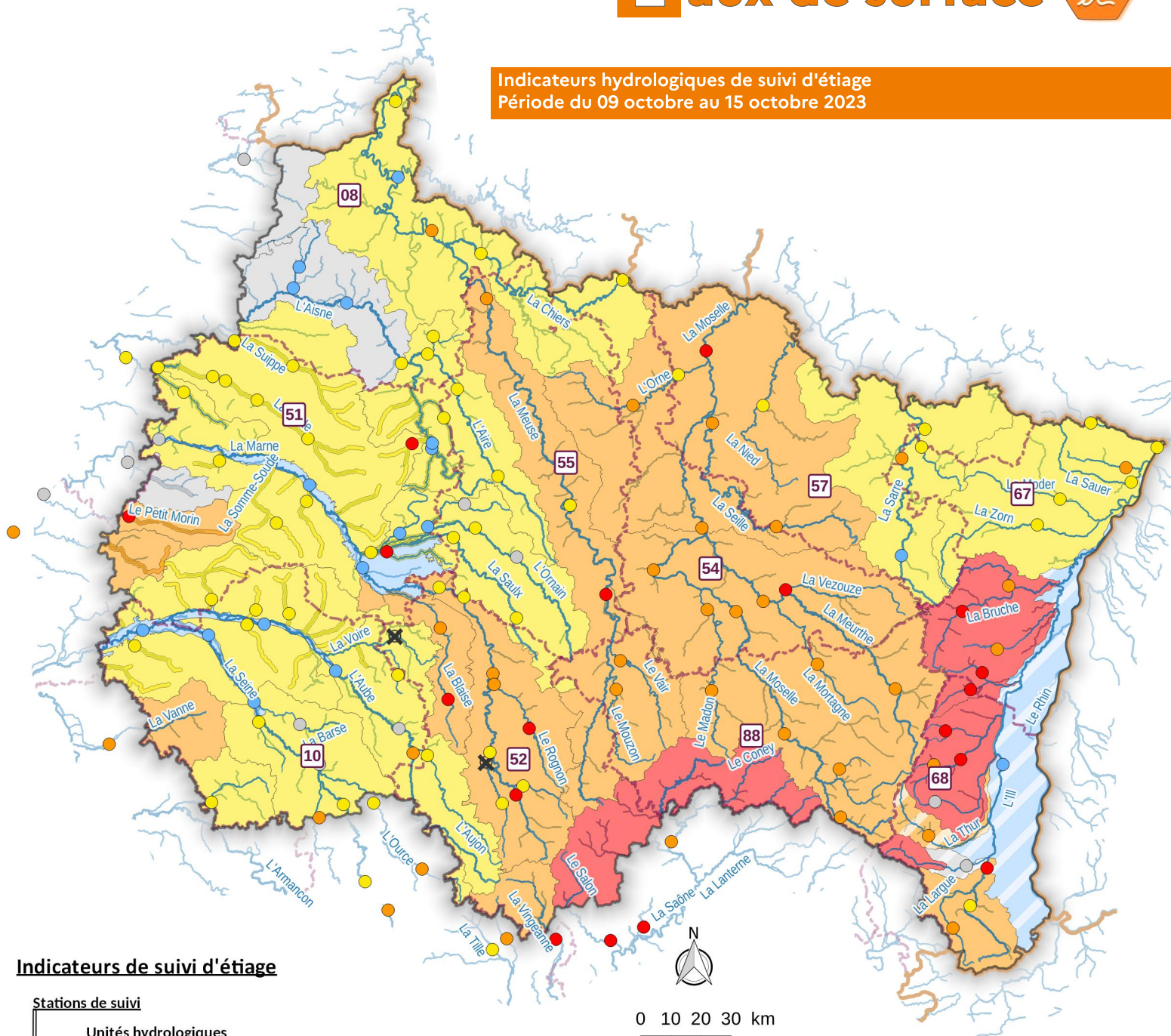
Nappe	Site de mesure	Seuils de qualification de l'étiage (m)				Note qualité	du 11/09/23	du 18/09/23	du 25/09/23	du 02/10/23	du 09/10/23
							au 17/09/23	au 24/09/23	au 01/10/23	au 08/10/23	au 15/10/23
						Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	
Reid Centre Alsace	Nord	ROSSFELD (67)	157,19	157,13	157,11	157,10	5	157,21	157,22	157,24	157,24
		Qualification de l'étiage du secteur "Nord"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
	Centre / Plateau	HILSENHEIM (67)	160,80	160,73	160,69	160,65	5	160,84	160,86	160,88	160,88
		Qualification de l'étiage du secteur "Centre / Plateau"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
	Centre / Illwad	BALDENHEIM (67)	167,40	167,35	167,30	167,25	5	167,63	167,66	167,68	167,69
		Qualification de l'étiage du secteur "Centre / Illwad"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
	Sud Est	ILLHAEUSERN (68)	176,41	176,32	176,28	176,24	5	176,41	176,45	176,46	176,46
		Qualification de l'étiage du secteur "Sud Est"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
	Sud Ouest / Fecht	GUEMAR (68)	175,09	174,85	174,77	174,70	5	175,09	175,14	175,14	175,14
		Qualification de l'étiage du secteur "Sud Ouest / Fecht"				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	

Les valeurs indiquées dans ces tableaux correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres du premier tableau ;
- au HCN3 (niveau de nappe minimal moyen sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les piézomètres du second tableau ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des piézomètres pris en compte pour l'indicateur global.

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 09 octobre au 15 octobre 2023



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- - Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- - Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- - Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- - Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- - Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- - Absence d'informations

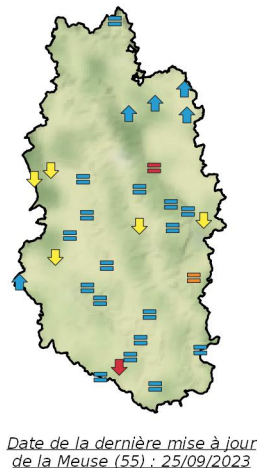
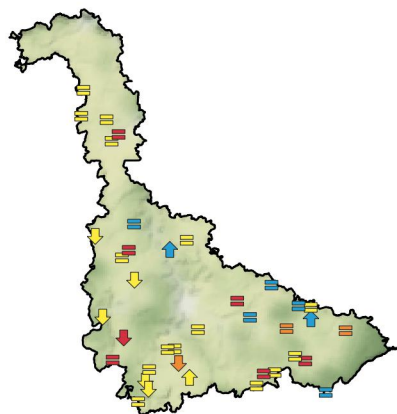
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2023), DREAL Grand Est - Créé le 17/10/2023 par DREAL Grand Est

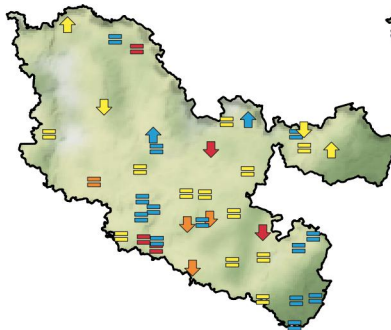


Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 15 octobre 2023

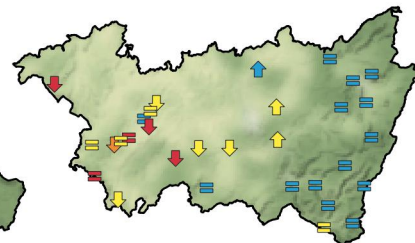
Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 25/09/2023



Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 26/09/2023



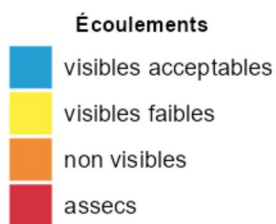
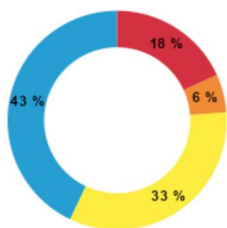
Date de la dernière mise à jour des Vosges (88) : 27/09/2023



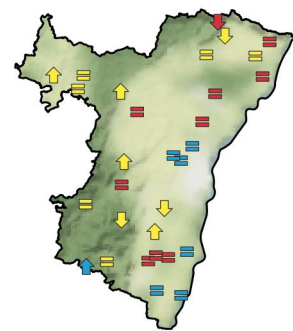
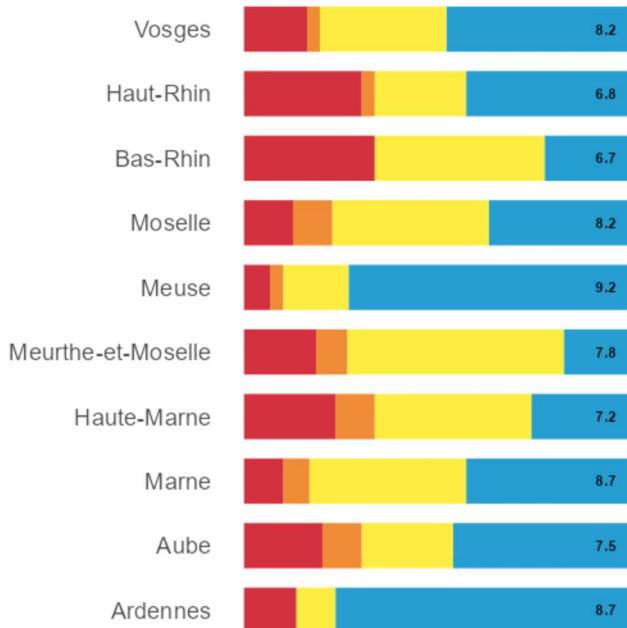
Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 25/09/2023

État des écoulements des cours d'eau

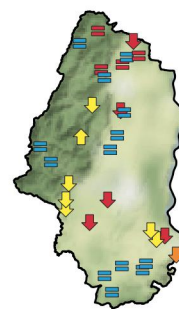
Région Grand Est
Dernière campagne mensuelle



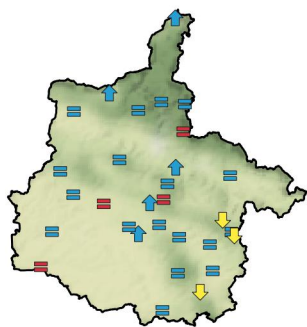
Départements
Dernière mise à jour



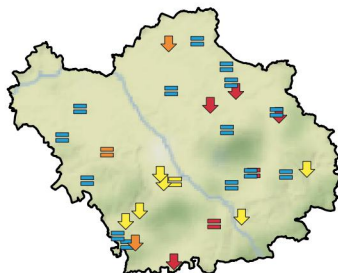
Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 25/08/2023



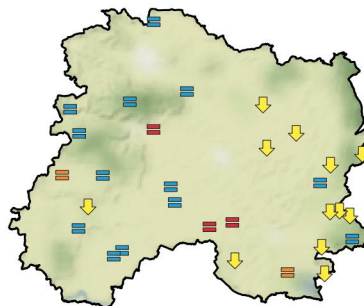
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 25/09/2023



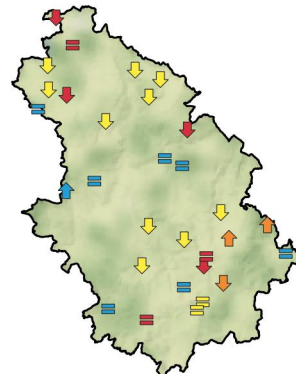
Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 26/09/2023



Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 26/09/2023



Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 26/09/2023



État des écoulements

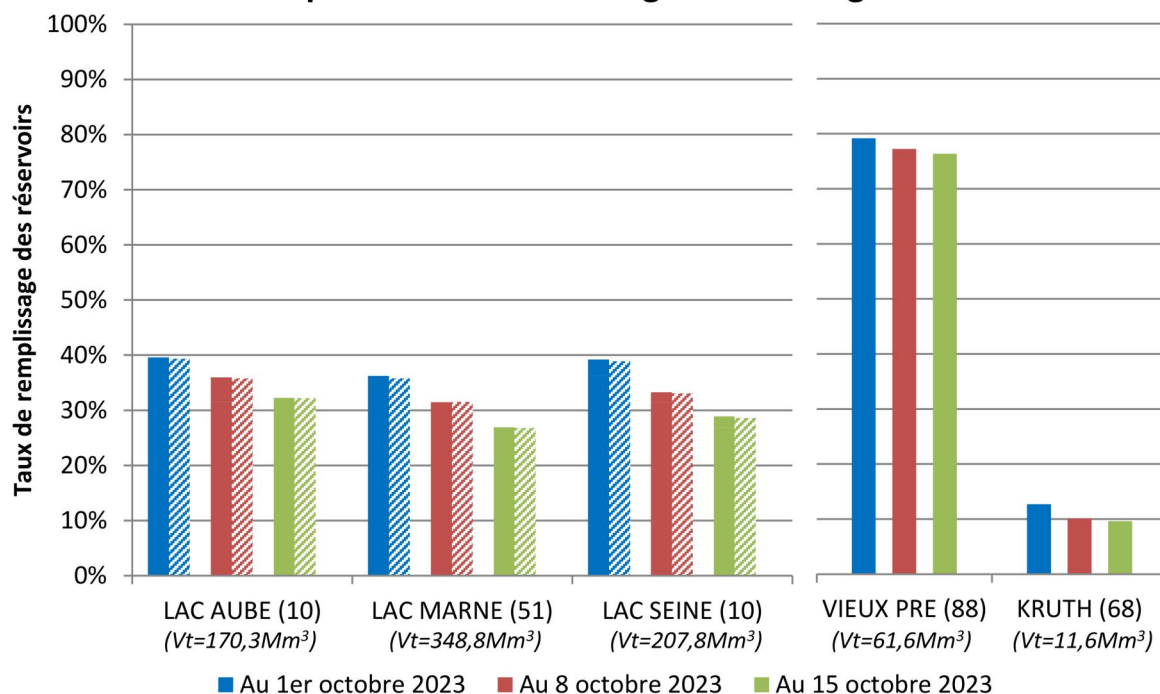
■ Assecs ■ Non visibles ■ Visibles faibles ■ Visibles acceptables ● Observation impossible ○ Absence de données

Évolution

↑ Hausse
▬ Stable
↓ Baisse
■ Indéterminé



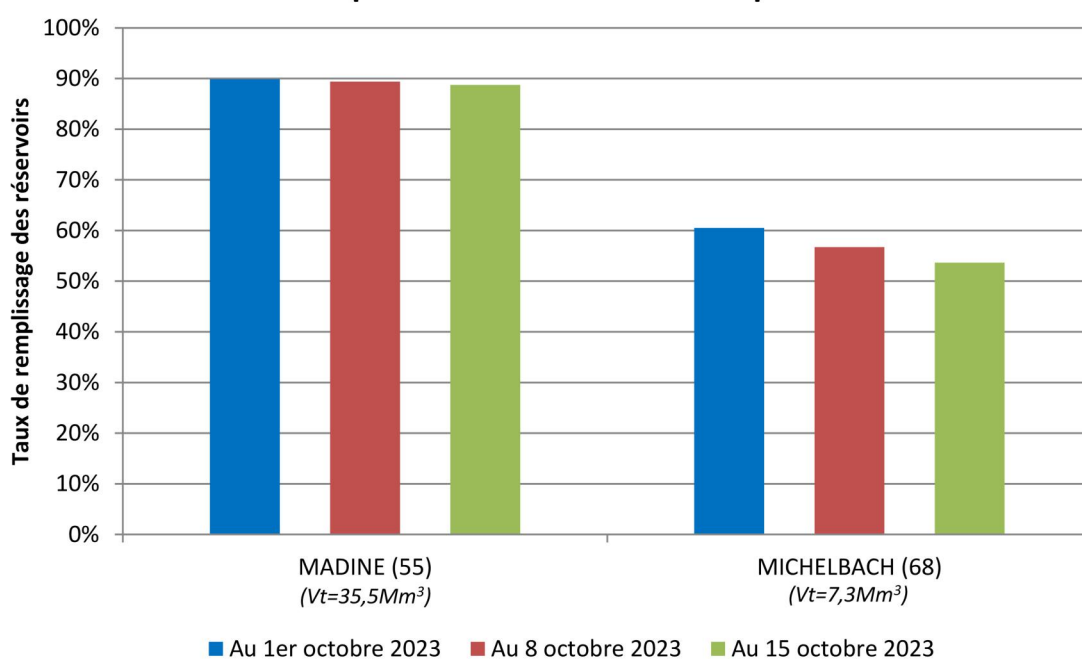
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtement des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

MÉTHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 (Q3J-N) calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base Q3J-N (anciennement VCN3) : Le Q3J-N correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du Q3J-N correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et
Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine
Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin,
Ville de Mulhouse.